

# L'ISLE D'ABBEAUX

## ville nouvelle ACTUALITES

BULLETIN PREPARE PAR LE SYNDICAT COMMUNAUTAIRE ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC - Boite postale 502 - 38305 BOURDOIN-JALLIEU Tél. 33 04 36



## L'EVEIL DU PREMIER QUARTIER

**VILFONTAINE** : de loin le premier quartier de la Ville Nouvelle présente encore l'aspect d'un immense chantier avec ses grues menaçantes et ses bulldozers assourdissants. Mais si, bravant la boue et la poussière, on s'aventure au cœur même du complexe, on est frappé par la vie que l'on devine déjà à travers les premiers bâtiments achevés. On imagine alors, sans difficultés, quelle sera l'existence des 5 000 habitants attendus à Villefontaine dans les deux

années à venir. Dès le printemps prochain, beaucoup seront là alors que se livreront les premiers des 1 200 logements (appartements et maisons individuelles) prévus par ce vaste ensemble : dès avril-mai, 87 maisons H.L.M. de 5, 6 et 7 pièces et le premier des 5 H.L.M. en collectif offrant de plus petits appartements : les quatre autres immeubles seront prêts pour l'été de même que les 331 logements en H.L.M. de 3 et 5 étages, situés derrière le Cen-

tra commercial ; enfin, pour le reste du quartier constitué de maisons individuelles, la livraison s'étalera du printemps 74 au 2<sup>e</sup> trimestre 75.

On peut d'ailleurs, dès maintenant, visiter les villas-témoins des différents types de construction choisis pour la Ville Nouvelle : s'agissant de maisons individuelles, jumelées ou groupées par six autour d'un patio, elles bénéficient comme d'ailleurs l'ensemble des équipements de ce premier quartier, du chauffage « tout électrique » et offrent un confort répondant aux exigences de la vie moderne.

Il est intéressant de constater que les 5 000 habitants de Villefontaine fréquenteront le même complexe commercial, le même centre culturel et sportif, et leurs enfants iront dans les mêmes écoles. Ces équipements collectifs sont regroupés au centre du complexe, à 800 mètres des logements les plus éloignés.

(suite page 2)

## EN BREF...

● La chaîne Novotel vient de confirmer l'achat de 10 000 m<sup>2</sup> de terrains, à proximité de l'échangeur de l'Isle d'Abeau west, sur la butte de la Ramée (zone industrielle de Chénas) pour la construction d'un hôtel deux étoiles, dont la capacité de 80 chambres au départ pourra être doublée ultérieurement.

● Sur le site de Saint-Bonnet, les équipements d'un centre urbain et 2 500 logements feront l'objet d'un concours d'urbanisme dans le courant de l'année 1974. Le lauréat sera connu au premier semestre 1975 et les travaux s'établiront de 1975 à 1978.

● La société Meckenzie Hill a commencé la mise en chantier d'une première zone de 10 000 m<sup>2</sup> de bâtiments localisés à usage de bureaux, entrepôts, ou destinés aux petites et moyennes entreprises, dans la zone industrielle de Chénas. Deux autres entreprises importantes commenceront leurs travaux dans les semaines qui viennent.

● La zone industrielle de l'Isle d'Abeau fera l'objet d'une desserte améliorée à partir du 15 mars prochain. Les autocars Ricou dévoreront deux fois par jour leur trajet Lyon-Bourgoin par la zone industrielle où ils assureront deux arrêts : l'un devant l'entreprise Thom électrique, l'autre à l'intersection du C.D. 124 et de la voirie primaire. En outre, un renforcement substantiel des liaisons par transports en commun entre Lyon et la ville nouvelle est à l'étude.

● Une subvention exceptionnelle a été accordée par le Fonds d'intervention d'Aménagement du Territoire (F.I.A.T.) pour faciliter le démarrage du premier quartier (plantation de 10 000 arbres) permettra la restauration du château de Montplaisant et mettre en place un réseau de téléparvisior.

● Les liaisons téléphoniques dans la ville nouvelle : le central automatique de la Verpillière vient d'être mis en service, et la récente extension de la capacité du câble Lyon-Bourgoin va permettre un meilleur raccordement de la ville nouvelle au réseau national.

## A VOTRE SERVICE

● Les habitants du quartier des Roches désireux d'obtenir une ligne téléphonique, doivent s'adresser au Centre d'information de l'Établissement Public à Villefontaine (voir plan page 4), où leur sera remis un certificat téléphonique destiné au central de Bourgoin, au vu d'un engagement de location ou d'achat sur le premier quartier établi par le promoteur.

● Pour tous les renseignements utiles, deux adresses à retenir :

La maison d'accueil  
SCA/IDA  
101 B1, maison n° 1,  
Les Roches,  
Villefontaine  
38290 La Verpillière

Centre d'information  
Quartier des Roches  
Villefontaine  
38290 La Verpillière  
Tél. 34-00-38



Le C.E.S. : des méthodes d'enseignement jusqu'aux vacances.

(suite de la première page)

Pour s'y rendre, on peut dès aujourd'hui emprunter les chemins piétons que compléteront bientôt un passage souterrain et 5 passerelles enjambant les voies réservées à la circulation automobile et destinées à relier ce quartier à la zone industrielle toute proche, car aucune voiture, si ce n'est bien sûr les camions de livraisons et les véhicules d'urgence, n'auront accès au cœur de la bourgade. Déjà, se dressent à intervalles régulières les bornes lumineuses qui, dès le soir tombé, permettront aux chemins piétons d'être éclairés comme en plein jour.

De plus, chaque maison possède au-dessus de sa porte d'entrée une source de lumière fonctionnant en éclairage public.

Si une certaine animation règne dans le quartier, c'est grâce aux 480 élèves du C.E.S., qui, venus des communes environnantes, et notamment du village de Villefontaine, découvrent depuis la rentrée dernière des méthodes d'enseignement qui leur étaient jusqu'alors inconnues. En effet, une place importante est faite au travail individuel



Les premières maisons individualisées dans le premier quartier.

grâce au Centre de Documentation qui procure à chaque élève un climat propice à l'enrichissement personnel. Du C.E.S., conçu en 4 plots, dont l'un constitue le restaurant scolaire, on accède directement à la terrasse du Centre commercial. Certes, il faut encore enjamber quelques haies mais on imagine déjà la petite place en gradins sur laquelle ménagères et écoliers aimeront faire une petite halte, et les personnes âgées se retrouver. Dès mai prochain, on assistera à l'achèvement du gros œuvre du vaste Centre commercial de 2 000 m<sup>2</sup> mais il faudra sans doute attendre la fin de l'été, pour voir s'ouvrir la boulangerie, la supérette, la banque, le bureau de poste, la pharmacie, etc que l'on a choisi d'y implanter.

Une large baie vitrée sépare la galerie marchande du gymnase, premier élément d'un centre sportif de 1 600 m<sup>2</sup> ouvert à tous les habitants de

la Ville Nouvelle. Au-dessus, les locaux commerciaux ont été acquis par un cabinet médical, trois médecins, une infirmière, un kinésithérapeute qui, dès juin prochain, seront au service du premier quartier. Sur la droite, entre le C.E.S. et le centre sportif, un étrange bâtiment sort de terre, c'est là que se situera le véritable « centre » de Villefontaine : la maison pour tous. Dès septembre, des permanences sociales et administratives (Sécurité Sociale, Allocations Familiales, Protection maternelle et infantile, etc.), des salles de réunions, des ateliers (bricolage, photo, etc.) permettront aux habitants de se rencontrer, de se distraire et de trouver grâce à des personnes qualifiées les renseignements et l'aide dont ils ont besoin. C'est là également que se constituera le principal Centre de Loisir de ce premier quartier, sous l'impulsion d'un animateur choisi par le Syndicat et entré en fonction depuis le 1<sup>er</sup> mars ; sa tâche, sans doute plus socio-éducative que culturelle au départ, évoluera ensuite avec l'aménagement pour doter l'Isle d'Abeau d'un éventail d'activités se singularisant assez nettement de ce que l'on peut trouver à Lyon ou à Grenoble.

Mais la Ville Nouvelle ne serait pas la « Ville à la campagne » qu'elle se glorifie d'être, si une large place n'était pas faite aux espaces verts. Or, si l'on a décidé de limiter au maximum les espaces privatifs, par contre rares sont les villes qui peuvent s'enorgueillir de posséder 50 m<sup>2</sup> d'espace vert public par habitant, comme ce sera le cas ici. Les enfants pourront s'ébattre à leur gré dans les vastes pelouses et même s'aventurer jusqu'au petit ruisseau dépollué et aménagé à leur intention.

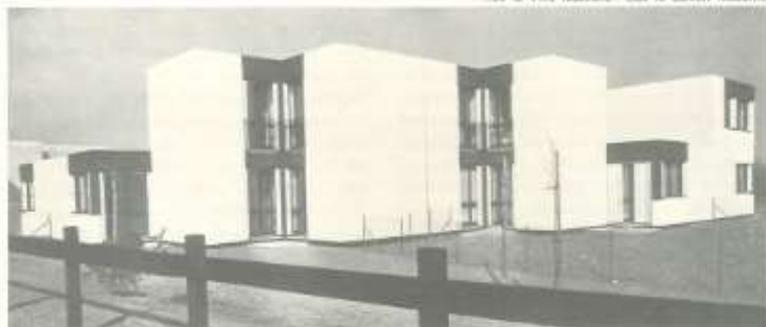
De plus, si l'on examine attentivement les abords des maisons achevées, les bordures des chemins piétons, on découvre avec étonnement que des centaines d'arbres ont déjà été plantés, de façon à atteindre une taille respectable lorsque viendra l'heure de la livraison des premiers logements.

Enfin, l'accès à la Ville Nouvelle est, depuis 8 mois, facilité par la mise en service du premier autobus qui relie plusieurs fois par jour, et gratuitement, le village de Villefontaine à la gare de la Verpillière où les liaisons ferroviaires sont aidées avec Lyon, Grenoble et Chambéry.

D'autre part, dès aujourd'hui, démarre la construction d'un deuxième quartier de 1 000 logements autour de l'étang de Servenoble, tout proche de Villefontaine, et un concours d'urbanisme va permettre de retenir pour le centre de Saint-Bonnet et les logements qui l'accompagneront, la meilleure équipe de concepteurs et de réalisateurs qui commenceront les travaux en 1978.

Il ne reste que quelques mois maintenant avant que l'impulsion décisive soit donnée et que s'éveille une nouvelle ville. Alors ceux qui auront tant l'attente et joué la carte de la ville nouvelle, ne regretteront pas leur choix.

de la Ville Nouvelle : tout le confort moderne.



# L'ISLE D'ABEAU

## VUE PAR LES LYONNAIS

Quelques semaines seulement avant l'arrivée des premiers habitants, la Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau a fait l'objet d'une enquête auprès d'un échantillon de 300 personnes choisies pour la variété de leurs âges, leurs activités et leurs lieux de résidence (Lyon centre, Villeurbanne, banlieue Est ou Ouest).

L'interrogation portait sur la notoriété de l'Isle d'Abeau, au terme de la campagne d'information menée à Lyon en 1973. Pour ceux qui connaissent l'existence de la ville nouvelle, suivait une série de questions sur l'image que celle-ci représentait pour eux.

Des informations sur la réalisation en cours étaient communiquées aux interviewés qui donnaient leur avis sur ce qu'ils venaient d'apprendre.

Leur opinion générale sur la vie à l'Isle d'Abeau constituait un dernier thème de discussion.

### NOTORIÉTÉ DE LA VILLE

Parmi les réalisations actuelles ou futures de la région lyonnaise, l'Isle d'Abeau n'est citée spontanément qu'en 7<sup>e</sup> position avec seulement 4 % des voix, loin derrière les aménagements autoroutiers et le métro.

On peut expliquer ce classement relativement médiocre par l'éloignement de la Ville Nouvelle par rapport à l'agglomération lyonnaise où résident les personnes interrogées. De plus, la publicité pour les réalisations choisies en priorité a été, ces derniers mois, beaucoup plus abondante que pour l'Isle d'Abeau.

Par contre, 57,9% des interviewés (surtout les cadres) ont déjà entendu parler de l'Isle d'Abeau, mais 50 % savent qu'il s'agit d'une Ville Nouvelle alors que 60 % la situe correctement au niveau géographique. L'utilisation du nom d'un village déjà existant doit certainement favoriser ce fort pourcentage de localisation.

La source d'information sur l'Isle d'Abeau la plus fréquemment citée est la presse quotidienne bien sûr (47,8 %) mais également hebdomadaire avec Hebdo-Lyon, diffusé gratuitement dans les boîtes aux lettres qui a été signalé par 24 % des personnes interrogées. La bouche à oreille fait presque jeu égal avec la presse quotidienne (41,3 %) et la radio et télévision n'arrivent qu'en 4<sup>e</sup> position (13,4 %).

Ces sources d'information, quelle que soit leur nature, ont pour tâche de « faire passer » des messages auprès de leurs lecteurs ou auditeurs.

Parmi les messages employés pour caractériser l'Isle d'Abeau, 4 semblent surtout avoir retenu l'attention du public.

- L'importance de la réalisation ;
- La ville construite de toutes pièces ;
- La connaissance du nom ;
- L'originalité de l'urbanisme.

Enfin, 10 % des personnes interrogées se sont rendues à l'Isle d'Abeau sans qu'il soit précisé s'il s'agissait d'une visite complète ou d'un simple coup d'œil.

### IMAGE DE LA VILLE

Les 67 % des personnes qui avaient entendu parler de l'Isle d'Abeau se sont vu proposer une série d'affirmations qu'ils devaient approuver ou rejeter.

Celles qui ont recueilli le plus de suffrages ont été :

- L'Isle d'Abeau est une ville à la campagne ;
- L'Isle d'Abeau se construit très vite.

Il est à noter que ce sont des affirmations que les gens peuvent constater « de visu » et pour lesquels le scepticisme coutumier n'est donc pas en jeu. Par contre les avis sont très partagés quant aux problèmes de la priorité donnée à la zone industrielle par rapport aux logements, au rôle de la ville qui ne doit pas être une ville dortoir, aux possibilités d'ém-

ploi, etc., c'est-à-dire tout ce qui nécessite un effort d'imagination dans le temps par rapport aux opérations d'urbanisme traditionnel.

Il est intéressant de constater qu'à part quelques cadres supérieurs, plus de la moitié des interviewés ignorent si c'est un organisme public qui s'occupe de la Ville Nouvelle. Il semble que l'information sur ce point ait été jusqu'à ce jour insuffisante.

Au total, les cadres supérieurs ou moyens, de 40 à 50 ans, habitant le centre de Lyon, Villeurbanne ou l'Ouest lyonnais, semblent avoir une image de l'Isle d'Abeau plus proche de la réalité que les ouvriers ou employés de 20 à 30 ans, habitant les Z.U.P. ou les zones pavillonnaires. Ce qui prouve que la perception de la Ville Nouvelle est fortement conditionnée par la situation socio-économique des personnes interrogées et par leur mode de logement actuel.

52,5 % pensant que les futurs habitants de l'Isle d'Abeau seront de jeunes ménages.

### REACTIONS AUX INFORMATIONS

44,7 % des personnes interrogées se sont montrées sceptiques et convaincues des informations formulées, par contre 36 % n'ont pas caché leur scepticisme, explicite par le manque de référence existant en matière de Ville Nouvelle dans la région.

Parmi les détails qui leur ont été donnés sur la vie future à l'Isle d'Abeau, les interviewés ont surtout reconnu quatre points qui leur semblaient intéressants :

- La possibilité de travailler ;
- L'existence de centres de loisirs ;
- La formule des maisons individuelles ;
- L'étroit de vie dans de petites unités urbaines.

Il faut noter que les informations choisies portent sur des réalités concrètes, les éléments de philosophie générale étant relégués au second plan.

La possibilité de travailler, l'existence de centres de loisirs, laissent supposer aux habitants potentiels qu'il ne s'agit pas d'une ville dortoir, d'une ville où le zone d'habitation n'est qu'un prétexte, comme la vocation industrielle de l'Est lyonnais pourrait le laisser supposer. Précisons que les personnes interrogées ont souvent répondu en fonction de leurs besoins propres.

### OPINIONS GLOBALES SUR L'ISLE D'ABEAU

55 % des personnes interrogées pensent, sans réserves, qu'il fera bon vivre à l'Isle d'Abeau alors que 24,3 % sont totalement hostiles et que 24,3 %, sceptiques sur la réalisation des équipements prévus, posent des conditions à leur approbation.

Il faut noter que les gens qui ne connaissent pas l'Isle d'Abeau suppriment sont, dans l'ensemble, plus convaincus qu'il fera bon y vivre. De même, ce sont les ouvriers et les employés, habitant les Z.U.P. et les zones pavillonnaires qui sont le plus favorables, le scepticisme croissant avec l'échelle sociale.

Enfin, à la dernière question « Si vous changiez de logement, iriez-vous habiter l'Isle d'Abeau », 37,66 % ont répondu oui et 52 % non, les personnes favorables étant en majorité celles qui avaient déclaré qu'il ferait bon y vivre.

En résumé, les enquêteurs ont constaté dans un premier temps des réactions favorables aux informations données dans le questionnaire qui leur était présentée : étendue géographique, importance des espaces verts, accent mis sur la maison individuelle, etc. Un certain scepticisme se dégage lorsque sont évoquées les réalisations : développement parallèle des habitations, des infrastructures et des équipements collectifs, et d'une manière générale pour tout ce qui touche au concept de qualité de vie. C'est sur ce point que l'information apparaît le plus nécessaire au cours des prochains mois.

## *gros plan*

### *sur...*



#### INFORMER... POURQUOI ?



par Marcel RIBAIL  
Président du Syndicat  
Communal  
d'Aménagement de  
l'Agglomération Nouvelle  
de l'Isle d'Abeau

A Villefontaine, un premier groupe de logements est occupé depuis peu.

A Saint-Quentin-Fallavier, des entreprises offrent les premiers emplois de la zone industrielle.

A l'Isle d'Abeau, deux bâtiments s'élevaient pour s'ouvrir sur le secteur tertiaire.

Ailleurs, géomètres et géologues mesurent, sondent, s'affairent.

Pourquoi tout cela ?

Comment ?

Certes, on sait en Bas-Dauphiné qu'une Ville Nouvelle sort de terre entre Satolas et Bourgoin-Jallieu.

Certes, la presse quotidienne ou régionale a publié diverses chroniques à l'intention de nos lecteurs.

Mais combien d'habitants de ce périmètre s'étendant sur 21 communes connaissent exactement les motivations et les objectifs de cette forme d'urbanisation toute récente en France ?

L'évolution inéluctable du secteur sera quelque peu anticipée par le phénomène Ville Nouvelle qui la maîtrisera.

On ne peut imaginer que cette mutation inhabituelle quant à sa forme puisse se réaliser en laissant dans l'ignorance les populations dont les conditions de vie seront également modifiées pour beaucoup.

Ce premier bulletin traduit le vœu de ceux qui participent à l'élaboration de la Ville Nouvelle d'informer parce que l'information est une nécessité. Mais il est surtout normal que chacun sache pourquoi des grues s'élèvent dans le ciel, pourquoi tant de terrains sont achetés, pourquoi demain ne ressemblera pas à aujourd'hui.

Malgré le concours de professionnels, ce premier journal est imparfait. Il évoluera dans le temps, se perfectionnant avec l'expérience et les réflexions des lecteurs.

Il sera l'information. A chacun de se faire une opinion.

Il sera aussi l'un des moyens permettant une meilleure compréhension des hommes et des choses.

Espérons que les lecteurs sauront dire ce qu'ils souhaitent trouver dans ses colonnes.

M. R.

# QUI FAIT LA VILLE NOUVELLE ?

## SCANIDA

**NOM :** SYNDICAT COMMUNAUTAIRE D'AMENAGEMENT DE L'AGGLOMERATION NOUVELLE DE L'ISLE D'ABEAU.

**DATE DE CREATION :** Arrêté du Ministère de l'Intérieur en date du 26 décembre 1972.

**ROLE :** Le Syndicat communautaire est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est chargé de l'administration et de la gestion des équipements de la Ville Nouvelle.

**COMPOSITION :** Ensemble de 21 communes dont dix intégrées en totalité et 11 partiellement. Administré par un **COMITE** de 50 membres (élus locaux : sont maires ou conseillers municipaux) délégués de chacune des 21 communes et dont le nombre varie selon l'importance de la population et la situation de la commune (de 2 à 10 délégués).

Dans l'intervalle des sessions du Comité, un **BUREAU** de cinq membres se réunit, il comprend : un Président : M. Ribail, maire de Saint-Quentin-Fellavier, et quatre vice-présidents : MM. Oudot (Bourgoin-Jallieu), Lacroute (Vaux-Milieu), Grataloup (Saint-Chef) et Jaemin (Saint-Marcel-Sel-Adoué).

**COMMISSIONS :** Dix commissions préparent les dossiers soumis au **COMITE** : Affaires économiques (responsable sera à désigner) ; Affaires sociales (responsable M. Segher) ; Agriculture et environnement (responsable M. Bernat) ; Eau et assainissement (responsable M. Oudot) ; Enseignement et culture (responsable M. Schiwe) ; Finances (responsable M. Grataloup) ; Santé (responsable M. Nectoux) ; Sports et loisirs (responsable M. Ravet) ; Urbanisme, logements (responsable M. Lacroute) ; Voirie et ordures ménagères (responsable M. Terry).

**ADRESSE :** S.C.A.N.I.D.A., l'île d'Abreau, Ville Nouvelle, B.P. 882, 38308 Bourgoin-Jallieu, tél. (74) 93.04.35, télex EPIDA 30638 F.

## EPIDA

**NOM :** ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE LA VILLE NOUVELLE DE L'ISLE D'ABEAU.

**DATE DE CREATION :** Décret n° 72.27 du Ministère de l'Équipement et du Logement en date du 10 janvier 1972.

**ROLE :** Etablissement chargé de procéder à toutes opérations de nature à faciliter l'aménagement de l'agglomération nouvelle.

**COMPOSITION :** Une soixantaine de personnes travaillent sur le terrain. L'établissement est organisé comme suit :

I. — Directeur général, M. Morel, Secrétaire général, M. Camille, Directeurs de division : division études générales et architecture, M. Lebel, division études techniques, M. Berneux, division administration et programmation, M. Bonnet, Agent comptable, M. Massardier, Conseiller technique, M. Vignaud.

II. — Conseil d'administration, il est composé de 14 membres. Sept représentants des élus : deux Conseillers généraux, MM. Grataloup et Campan, cinq élus désignés par l'assemblée générale, MM. Ribail, Oudot, Banal, Piatros, Félix. Sept représentants des Ministères : Intérieur, MM. Finelli et Cabard, Equipement, MM. Krau et Holler, Finances, MM. Hilaire et Meyer, Affaires culturelles, M. Hiriart. Un membre de droit : M. Guidet, contrôleur d'Etat qui participe de droit aux séances du Conseil d'administration. Le président du Conseil d'administration est M. Piatros, maire de Saint-Alban-de-Roche.

**ADRESSE :** E.P.I.D.A., B.P. 208, 38308 Bourgoin-Jallieu, tél. (74) 93.04.35, télex EPIDA 30638 F.

Un prochain article présentera de manière détaillée les compétences respectives du SCANIDA et de l'EPIDA

